



## DECLARATION LIMINAIRE DU CSAL DU 16 AVRIL 2024

Monsieur le Président

Le gouvernement, prenant prétexte de rentrées fiscales de TVA moindres que prévue a annoncé par décret 10 milliards d'euros de coupes budgétaires supplémentaires en 2024 et 20 milliards pour l'année prochaine.

Le déficit Public prévu initialement à 4,9 % atteindrait finalement 5,6 % du PIB pour 2023. Le gouvernement par son ministre des Finances annonce des pistes pour faire des économies. Pour inverser la tendance, l'exécutif réfléchit à réduire les dépenses sociales. Cela passerait par la réforme de l'assurance chômage, une restriction de l'accès à certaines prestations, revoir la liste des maladies ALD etc ...

Le gouvernement décide donc de punir les plus précaires. Une stratégie désastreuse, de mettre en place ces mesures d'austérité qui ne feront qu'aggraver la situation économique des plus pauvres, une nouvelle fois les services publics vont payer un lourd tribut et les politiques publiques seront mises à mal.

Pour la CGT finances Pubiques, le problème n'est pas les dépenses publiques mais les recettes. Mais les pouvoirs politiques refusent de revenir dessus par pure idéologie antifiscale

Pourtant, l'économie française ne s'est jamais aussi bien portée. L'indice du CAC 40 a atteint le seuil historique des 8000 points et les bénéfices dépassent les 140 milliards d'euros pour 2023. Selon différents rapports de la Cour des Comptes, le premier poste des dépenses publiques annuelles (environ 30 % des dépenses budgétaires) est constitué « d'aides publiques » aux entreprises mal fléchées, non conditionnées et dont l'efficacité, notamment en matière de lutte contre le chômage, reste à prouver. Pour exemple 160 milliards d'euros ont été alloués aux entreprises en 2019, contre 30 milliards dans les années 90, et la gabegie continue !

Depuis 2017 les impôts ont baissé prioritairement au bénéfice des entreprises et des plus riches :

- 10 milliards par an de baisse des impôts de production,
- 11 milliards par an de baisse de l'impôt sur les sociétés,
- transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière, qui coûte 3,5 milliards d'euros par an aux finances publiques,
- création du prélèvement forfaitaire unique, qui bénéficie aux épargnants les plus riches, détenteurs d'intérêts, de dividendes et plus-values.

La fraude et l'évasion fiscales sont estimées à plus de 80 milliards d'euros par an. La loi de programmation militaire 2024 – 2030 prévoit 413 milliards d'euros de dépenses militaires (soit une augmentation de 40 %) et 60 milliards pour les armes nucléaires. Une honte, alors même que les dernières projections de la Banque de France indiquent que la population devra supporter une hausse du coût de la vie de 2,8 % en 2024

La CGT finances publiques condamne cette politique antisociale voulue par le gouvernement au profit des plus riches qui représente une politique mortifère pour l'ensemble de la population.

Pour les fonctionnaires des trois versants de la Fonction publique « l'urgence salariale » reste une revendication légitime. Les fonctionnaires ont du mal à boucler les fins de mois.

Et ce n'est pas l'annonce de la faible décrue de l'inflation qui changera la situation ! L'opération de saupoudrage de 5 points d'indice à compter de janvier 2024 soit une augmentation de 25 € bruts par mois n'est pas satisfaisante. L'augmentation du point d'indice de 3,5 % en 2022 et de 1,5 % en 2023 ne peut compenser les pertes cumulées depuis plus de 20 ans. Pour la Fonction Publique, c'est près de 24 % de perte de pouvoir d'achat depuis 2000. Une année blanche serait intolérable !

Dès l'annonce de sa reconduction Stanislas Guérini le ministre de la Transformation et de la Fonction publique a proposé, de facto, des rencontres bilatérales aux organisations syndicales.

Sans surprise, si ce n'est la confirmation du dépôt d'un projet de loi « Fonction publique » décalé au second semestre de l'année 2024, le ministre a confirmé sa volonté d'initier différents chantiers d'ores et déjà annoncés fin 2023 :

- pas d'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 qui serait donc une fois de plus gelée, pas de mesures générales pour les personnels, et donc une nouvelle année blanche !

- aucune mesure immédiate sur plus d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes !

- une montée en puissance de la rémunération et de l'avancement au mérite qui produira de multiples régressions : discriminations, inégalités aggravées notamment entre les femmes et les hommes, un nouvel affaiblissement du niveau des pensions dès lors que les régimes indemnitaires ne sont pas ou très partiellement pris en compte dans le calcul de ces derniers,

- un projet de loi qui pourrait porter atteinte au statut général des fonctionnaires avec, par exemple, la remise en cause des concours, la poursuite du recrutement d'agents non-statutaires sur des missions permanentes de service public, des licenciements facilités etc.

Le gouvernement doit entendre les revendications salariales des fonctionnaires. Les agents refusent la rémunération au mérite annoncé dans le projet de loi de la fonction publique. Annoncé « comme historique », ce projet de loi est une attaque supplémentaire contre le statut des fonctionnaires. Remettre à plat les modalités de rémunération des fonctionnaires sous le prétexte du manque d'attractivité de la Fonction Publique serait synonyme de davantage d'iniquité et d'opacité pour les agents

Quant à la négociation indemnitaire en cours à la Direction générale, ce ne sont pas les 25 euros nets d'augmentation d'ACF en 2024 et l'ajout de 16,5 euros supplémentaires promis pour 2025 qui vont compenser l'inflation galopante de ces derniers mois. La Direction générale nous considère vraiment comme des gœux !

Même si la CGT signe cet accord au bénéfice des agents, elle fait le choix de prendre l'enveloppe et ne pas s'en contenter. La CGT continuera de mettre tout en œuvre pour obtenir une augmentation du point d'indice et comme elle l'a fait depuis 2021 l'ouverture de nouvelles négociations pour de nouvelles revalorisations du régime indemnitaire sur la base de nos revendications.

Au plan local, le nouveau plan de restrictions budgétaires annoncé par le ministre de l'économie prévoit une baisse de 500 à 600 000 € de notre dotation globale de fonctionnement. Ces mesures de rigueur vont une nouvelle fois venir impacter les conditions de travail des agents, après de nombreuses années de baisse des moyens budgétaires. Vous affirmez que l'ensemble des personnels doit contribuer à l'effort général. Nous souhaitons que les directeurs fassent preuve d'exemplarité en la matière. Certains travaux prévus comme le relogement du SGC de Fécamp ou le désamiantage du site de Bolbec risquent d'être remis à plus tard, mais quand ? La seule perspective d'avenir envisageable pour les agents semble de devoir faire plus avec moins pour mériter leur salaire ce qui n'arrangera en rien le problème d'attractivité de la DGFIP.